

Rénovation Énergétique Tertiaire et Industrie : **SOCOTEC lance SOCOTEC EnergyPro, sa nouvelle entité 100% dédiée à la Prime Énergie**

- Le secteur du bâtiment représente 44% de l'énergie consommée à l'échelle du territoire français. Avec des tarifs d'électricité en hausse, ce chiffre montre l'importance pour le secteur d'accélérer sur la transition énergétique.
- Les solutions de primes aux actions d'économies d'énergie sur le marché français sont complexes et chronophages pour les bénéficiaires.
- La question du financement est essentielle pour espérer rénover le parc immobilier français et opérer la transition énergétique.
- SOCOTEC EnergyPro est créé et lancé par SOCOTEC pour gérer l'ensemble des démarches pour les entreprises du tertiaire et de l'industrie.

Paris, le 24/03/2024

SOCOTEC, entreprise leader du testing, de l'inspection et de la certification dédiés à la durabilité des bâtiments et des infrastructures depuis plus de 70 ans, ne pouvait pas rester les bras croisés face à un océan de complexité et d'opportunités pour les entreprises concernées.

L'opportunité de la rénovation énergétique est une question de compétitivité pour les entreprises et le parc immobilier français. Tout d'abord le potentiel d'économies d'énergie grâce à des travaux de rénovation et d'isolation peut générer des gains énergétiques d'environ 50% selon l'association Energie et Avenir. Ensuite, la rénovation thermique permet de réduire les émissions de CO2 des bâtiments, et l'on sait que les secteurs résidentiel et tertiaire représentent plus de 20% des émissions nationales de gaz à effet de serre. Les travaux de rénovation peuvent aider les entreprises, les propriétaires de parc immobilier à faire des économies tout en atteignant leurs objectifs RSE.

Les catégories de travaux éligibles aux primes Énergie sont:

- Isolation thermique (enveloppe du bâtiment)
- Systèmes de chauffage et climatisation
- Équipements et utilités (machines industrielles, éclairage)
- Services (pilotage des consommations, formation des employés)

SOCOTEC, EnergyPro regroupe des experts spécialistes de l'optimisation énergétique et de la gestion de projets. Cette nouvelle entité dédiée à l'optimisation des performances énergétiques des entreprises françaises, s'appuyant sur le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), intervient dans un contexte où l'efficacité énergétique devient un enjeu majeur pour les entreprises.

SOCOTEC répond à une demande croissante du marché. En effet :

1. Le marché des CEE a atteint un volume de 3 100 TWh cumac en 2024, représentant une valeur estimée à plus de 7 milliards d'euros. Le début de l'année 2025, montre à nouveau un retard : <https://www.otcflow.fr/news/analyse-du-marche-des-cee---janvier>
2. Les primes CEE ont permis de financer en moyenne 15% du coût des travaux d'efficacité énergétique dans les entreprises en 2024
3. Le dispositif CEE a contribué à une réduction de 6 millions de tonnes de CO2 en 2024, soulignant son importance dans la transition énergétique française.

SOCOTEC EnergyPro s'adresse aux entreprises de toutes tailles, des PME aux grands groupes, désireuses d'améliorer leur efficacité énergétique tout en bénéficiant des avantages financiers du

dispositif CEE. SOCOTEC propose un accompagnement complet, d'un appui technique en amont du dossier, en passant par la gestion administrative des dossiers CEE, afin d'être le garant de l'obtention de votre prime CEE rapidement et sans complication.

Les services proposés comprennent :

1. Une évaluation approfondie des potentiels d'économies d'énergie et des primes CEE éligibles
2. La conception et la planification de projets d'efficacité énergétique sur mesure
3. La gestion intégrale des dossiers CEE, de leur montage à l'obtention des primes
4. Un suivi continu des performances avec mise en place d'indicateurs et recommandations d'amélioration

Pour François Vilain, Directeur de SOCOTEC EnergyPro :

« SOCOTEC EnergyPro confirme l'engagement de SOCOTEC en faveur de la transition énergétique et sa volonté d'accompagner les entreprises françaises dans l'optimisation de leur consommation d'énergie. Notre expertise technique, couplée à notre connaissance approfondie du dispositif CEE, permet à nos clients de transformer leurs obligations réglementaires en véritables opportunités d'amélioration de leur performance énergétique et financière. **SOCOTEC se distingue par sa rapidité d'exécution, sa technicité reconnue et sa fiabilité en tant qu'acteur de référence dans le domaine du TIC***. L'entreprise assure un accompagnement personnalisé tout au long du processus, du conseil initial sur le gisement d'économie d'énergie, la faisabilité des opérations jusqu'au versement de la prime CEE, en passant par le montage technico-administratif des dossiers et leur suivi auprès des autorités compétentes. Nous versons ensuite à nos clients une contrepartie financière (prime CEE), suite à l'obtention des Certificats d'Economies d'Energies (CEE). En fonction du volume de CEE associé à chaque opération, certains travaux d'économies d'énergies peuvent être financés à 100% grâce aux Certificats d'Economies d'Energies. »

Pour plus d'informations : [URL du site web de SOCOTEC].

Également :

Consultez le site du Ministère de la Transition écologique (<https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>) pour les données les plus récentes sur le volume et la valeur des CEE délivrés.

Visitez le site de l'ADEME (<https://www.ademe.fr/expertises/changement-climatique/passer-a-laction/comment-valoriser-economies-denergie-cee/>) pour des informations sur l'impact des CEE en termes de réduction des émissions de CO2.

Consultez le registre national des certificats d'économies d'énergie (<https://www.emmy.fr/public/statistiques?dispositif=CEE>) pour des statistiques détaillées sur les volumes de CEE échangés et leur évolution.

Contact Presse pour SOCOTEC : TADDEO

Marie Gesquière - Tél. +33 (0)6 28 22 97 58 – marie.gesquiere@taddeo.fr

À propos de SOCOTEC

Au service des entreprises depuis 70 ans, le Groupe SOCOTEC présidé par Hervé Montjotin, a bâti sa réputation en tant qu'acteur tiers de confiance dans les domaines de la gestion du risque, de la conformité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement dans la Construction, les Infrastructures et l'Industrie.

Garant de l'intégrité, de la durabilité et de la performance des actifs bâtis, SOCOTEC développe une offre de services en testing, inspection et certification, depuis le contrôle technique, savoir-faire historique du groupe, jusqu'au conseil technique et à la gestion des risques liés aux constructions, aux infrastructures et aux installations industrielles. Ses expertises lui permettent d'accompagner ses clients des secteurs privé et public tout au long du cycle de vie de leurs bâtiments et équipements afin de renforcer leur durabilité.

N°1 du contrôle construction en France et au Royaume-Uni, N°1 des services géotechniques et du contrôle qualité de la construction au Royaume-Uni et en Italie, le groupe est un acteur majeur des services de TIC (Testing, Inspection, Certification) dans les secteurs de la Construction et des Infrastructures en Europe et aux Etats-Unis. Le groupe SOCOTEC réalise un chiffre d'affaires consolidé de 1,6 milliard d'euros (dont 58% hors de France) auprès de 250 000 clients. Présent dans 27 pays avec 14.000 collaborateurs, il dispose de plus de 250 reconnaissances externes lui permettant d'agir comme tierce partie de confiance dans de nombreux projets. En France, il compte plus de 190 implantations réparties sur tout le territoire, 33 centres de formation et 17 chantiers écoles dans les métiers de l'inspection et du contrôle technique des installations dans la construction, l'industrie et le nucléaire.

Plus d'informations sur www.socotec.fr